

Solidarité au delà des frontières

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



ONG OGBL
Solidarité syndicale asbl

Remerciements

Un grand Merci à nos bénévoles, nos donateurs et toutes nos équipes au Luxembourg et ailleurs qui ont contribué à la stabilisation de l'ONG OGBL en 2022! De même, nous remercions particulièrement Solidar Europe, l'OIT et Niños de la Tierra pour la collaboration fructueuse; ainsi que les services de communication, financier, informatique et juridique de l'OGBL pour leur soutien.

Nous remercions également chaleureusement pour leurs soutiens les organisations qui ont soutenu ces projets en 2022, notamment les sections OGBL : Esch sur Alzette, Frontaliers, Kehlen-Kopstal, Kordall, Luxembourg Centre, Musel-Sauer, Thionville Metz, Uelzechtal, Volmerange, ainsi que l'OGBL- Secteur Financier, la section Croix Rouge de Esch sur Alzette, l'administration communale de la ville de Luxembourg et le comité d'école de Steinfort.

Conseil d'administration

Présidente: Eischen Véronique

Vice-Président: Reding Jean-Claude

Secrétaire générale: Hutmacher Romy

Trésorier: Da Silva Philippe

Membres: Back Nora, Krier Frédéric, Merenz Georges, Neves Sonia, Bodry Nico, Paul Delaunois

Assemblée générale

En 2022 l'ONG OGBL comptait 67 membres, dont 60 membres provenant du Comité exécutif ou de la commission de surveillance de l'OGBL et 7 membres volontaires.

Vérificateurs de caisse: Gaby Biermann, Steve Steffen, Persico Alain

Responsables Projets: Ghana: Giancarlo Danieli, Priscilla Obodai, Ben Toussaint

Bolivie: Nico Bodry, Romy Hutmacher, Ben Toussaint

Cabo Verde: Sonia Neves, Véronique Eischen, Ben Toussaint

Salariés de l'ONG

Directeur des activités: Ben Toussaint

Coopérante de projet Bolivie: Martine Greischer

Coopérante de projet Cabo Verde: Marie Barbosa



Ghana

Projet GLST3 (Ghana-Luxembourg Social Trust 3): Evaluation et fin du projet en mars 2022

Comme nous l'avions annoncé dans notre précédent rapport le projet Ghana a pris fin en mars 2022. Il a ensuite donné lieu cette année à une évaluation externe par M. Ahmed Jamal Iddrisu, consultant et conférencier à l'Université d'études professionnelles d'Accra afin de considérer les impacts et la durabilité du projet.

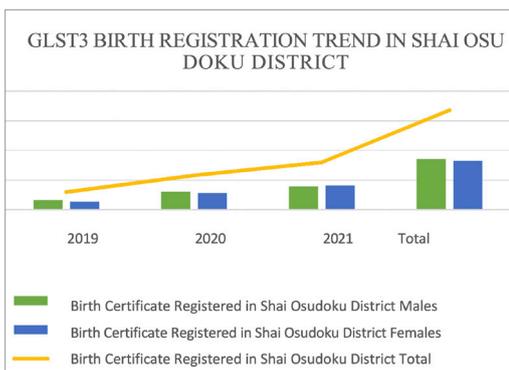
Objectif: le but ultime de notre projet était de soutenir l'accès des plus pauvres du Ghana à l'assurance maladie universelle.

Bénéficiaires

Deux districts ruraux de la région du Grand Accra, Shai Osudoku et Ningo Prampram, comptant environ 170 000 habitants étaient concernés par le projet. Le taux de pauvreté y est l'un des plus élevés au Ghana. Il faut noter que 38% de la population est analphabète et que 40% a moins de 15 ans.

Principales conclusions de l'évaluation

L'évaluation indépendante du GLST a révélé que le projet avait contribué à réduire la pauvreté, à autonomiser les femmes et à améliorer l'état nutritionnel des enfants et des mères bénéficiaires, et avait ainsi contribué de manière significative à fournir la base probante pour étendre et exploiter le potentiel d'un programme national de transferts monétaires conditionnels liés à la maternité.



Les déplacements vers les centres d'inscription liés aux problèmes de transport étaient difficiles. Le Ghana rural regorge de réseaux routiers médiocres, ce qui a entravé les progrès dans une large mesure. Le Covid19 et ses confinements ont eu des effets négatifs retardant la mise en œuvre. L'enregistrement a également été perturbé par une mauvaise connectivité Internet dans certaines communautés.

Toutefois, malgré ces difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre, le projet GLST a permis d'augmenter de 65% les inscriptions au programme ghanéen de couverture santé (National Health Insurance Scheme – NHIS) et de 30% les inscriptions au registre des naissances.

Inscription de 2019 à 2021. La ligne jaune indique le total et la tendance des inscriptions au cours de la période de trois ans.

L'évaluateur a souligné que de multiples éléments démontraient que les agents du NHIS et de la protection sociale, ainsi que du registre des naissances et des décès, étaient profondément et durablement impliqués dans les exercices de mise en œuvre.

Durabilité

L'évaluateur a conclu que le projet a été extrêmement bénéfique pour les communautés, un nombre considérable de personnes ayant accès à des soins de santé et à une nutrition de qualité, en particulier pour les enfants de moins de cinq (5) ans, comme l'ont révélé les visites dans les établissements de santé. De plus, l'utilisation des cartes NHIS est/ a été immédiate. Les résultats révèlent une augmentation significative de l'utilisation de ces cartes par les enfants dans les établissements de santé. Les mères sont conscientes de la nécessité du certificat de naissance à l'école et ailleurs. En écoutant les mères, l'enregistrement et le renouvellement des cartes NHIS sont désormais plus faciles pour l'accès aux soins de santé.

Témoignage de Priscilla Obodai coordinatrice de projet

«Obtenir des soins médicaux par le biais du régime national d'assurance maladie (NHIS) était un service de base auquel de nombreux membres de ces communautés n'avaient pas accès dans le passé parce qu'elles ne pouvaient pas se le permettre. GLST a établi une structure de protection sociale efficace qui a facilité la conception et la mise en œuvre réaliste de programmes d'intervention sociale qui participent à l'éradication progressive de la pauvreté.

GLST a servi le peuple ghanéen, plus particulièrement, en améliorant l'accès à la santé maternelle et à la santé infantile par la fourniture de transferts monétaires aux femmes enceintes et aux enfants de moins de cinq ans dans deux des districts administratifs les plus pauvres du Ghana.»



Bolivie

Un troisième volet axé sur la formation aux droits sociaux et sur le plaidoyer.

Objectif

Contribuer à la promotion et au renforcement du respect des droits sociaux, économiques et culturels de la population bolivienne.

Mission

Ce projet axé sur les droits humains, vise à encourager et soutenir les acteurs publics, civils et privés à faire évoluer la législation nationale, départementale (Cochabamba) et municipale ainsi que les politiques publiques respectives en faveur d'un accès à un travail décent et à la sécurité sociale pour les personnes vulnérables.

Le projet continue à offrir un accompagnement individuel (recherche d'emploi, soutien juridique, conseils de gestion d'un petit commerce, soutien psychologique,...)

Objectif spécifique du BO3

Le 12 août 1982 la Bolivie ratifiait le «Pacte International des Droits Economiques, Sociaux et Culturels». Mais depuis, son implémentation fait défaut et les implications sont mal connues des fonctionnaires de l'Etat chargés de le mettre en œuvre ainsi que du grand public. Ce troisième volet du projet Bolivie se veut donc plus axé sur la sensibilisation, la formation, le renforcement de capacités de multiples acteurs étatiques et le plaidoyer.

Bénéficiaires

26 institutions sont visées, dont 3 ministères, la caisse de sécurité sociale, la caisse de pension, 8 syndicats et confédérations syndicales et, 15 organisations de défense des droits, notamment des femmes victimes de violences et des enfants travailleurs. Plus largement, le grand public est visé par les campagnes de communication.

Réalisations

La Fondation Kallpa, notre principal partenaire du projet a principalement:

- ▶ Fait avancer 3 propositions de politiques publiques d'instruments juridiques sur le travail décent
- ▶ Mis en œuvre 6 foires/campagnes de sensibilisation et 3 activités impliquant les autorités dans l'élaboration de politiques publiques.
- ▶ Fait avancer 2 projets de loi contre le harcèlement au travail, et sur un règlement pour la loi 179/2019, qui régleme le travail des enfants.



Enfin, 2 accords ont été signés avec des institutions publiques, 8 accords ont été signés avec des organisations syndicales et des ONGs et 1 avec le secteur privé.

En termes de formations

170 représentants de différentes organisations de la société civile ont été formés sur des sujets tels que le travail des enfants, le harcèlement au travail et la convention 190 de l'OIT. 422 représentants syndicaux ont été formés ainsi que 416 représentants d'institutions publiques et 52 représentants du secteur privé ont été formés en 2022.

81 représentants et/ou employés d'institutions de la société civile ont été formés en tant que multiplicateurs. 296 personnes ont été formées grâce à la reproduction des connaissances, ce qui correspond à plus de 80% des participants aux formations.

En termes de sensibilisation

42 émissions de radio ont été diffusées par la station de radio CEPRA, le compte Facebook a obtenu 732 704 et 2 491 vues sur Instagram, 22 472 triptyques ont été distribués sur les différents thèmes.

Durabilité

En 2024 La «Fundacion Kallpa» opérera sans l'aide de notre coopérante. La fondation prend des mesures ayant comme objectif de créer des fonds propres: en 2021, la fondation a installé une plateforme virtuelle de formation professionnelle (cours complets) et un système de frais de participation aux formations.

Sa personnalité juridique bolivienne autorise la fondation à postuler à des financements locaux, nationaux et internationaux. L'expérience et la réputation de la fondation et de son équipe attirent déjà l'intérêt des ONGs internationales.



Témoignage de Jinky Irusta Ulloa, directrice de la fondation Kallpa

«En 2022, il a été possible d'organiser la première foire nationale contre le harcèlement au travail et le harcèlement sexuel en coordination avec le gouvernement de Cochabamba, avec la participation des institutions de l'État et société civile. C'est une étape importante dans la mise en œuvre de politiques et de pratiques de travail pour prévenir le harcèlement sur le lieu de travail.

Le projet a un impact significatif sur la population en abordant des aspects clés qui cherchent à promouvoir des politiques publiques pour l'accès au travail décent et contre le harcèlement au travail, générant des bénéfices pour les travailleurs, les entreprises et la communauté dans son ensemble».

Cap Vert

Dans ce troisième volet du projet les formations ont commencé

Objectif

Une enquête réalisée en 2019 a largement démontré qu'en terme de formations syndicales les modules droit du travail, négociations collectives et santé sécurité au travail étaient extrêmement peu développés. Par ailleurs, il n'y a pas ou très peu de dialogue social: on note le non-fonctionnement du secrétariat du Conseil de Concertation Sociale. De plus, les jeunes sont particulièrement mal informés sur le syndicalisme.

Le projet a donc pour objectif le «Renforcement de la société capverdienne dans sa capacité de défendre son droit à un travail décent et à la protection sociale»

Mission

Renforcer la capacité des syndicats qui concourent à la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale ainsi qu'au respect des principes et droits fondamentaux au travail, à l'accès à la sécurité sociale, à l'égalité des chances et à la liberté d'association et, à renforcer les connaissances des populations capverdiennes en matière de droit du travail, de protection sociale et de justice sociale.

Objectif spécifique du CV3:

«La population capverdienne – notamment la population active, les femmes et les jeunes – dispose de connaissances, compétences, moyens et institutions qui lui permet de mieux défendre et réclamer son droit à un travail décent et à la protection sociale...»

Bénéficiaires

64% de la population a moins de 34 ans. Ce nouveau volet du projet vise à créer une culture syndicale parmi les jeunes Capverdiens, principale force de travail du pays.

Comme dans tous nos projets nos actions sont aussi prioritairement orientées vers les femmes.

Réalisations

5 formations ont été organisées à destination de 129 jeunes. 669 personnes, dont 58 % de femmes, ont suivi une formation. 65 % de ces personnes sont issues des syndicats.

Sur la période, 2 conventions ont été signées: avec le Sindicato Nacional dos Professores (SINDEP) et avec ICIEG - Instituto Cabo-verdiano para a Igualdade e Equidade de Género

Le CENFOS a fait la promotion de ses activités à travers les réseaux sociaux largement utili-



sés par les jeunes, mais a également produit des campagnes publicitaires à la télévision locale, a diffusé des spots sur internet (2842 personnes suivent la page Facebook du CENFOS) et utilisé des affiches.

Le CENFOS a participé à l'organisation de différents événements tels que:

- › Un cycle de conférences sur le harcèlement au travail
- › La 1^e édition du forum «Qualité de la formation technique et professionnelle» organisée par la direction générale de l'emploi.
- › L'atelier de formulation du programme «pays du travail décent»

Durabilité

L'ensemble des évaluations et audits ont souligné la pertinence d'un tel projet en termes d'utilité sociale pour le Cap Vert. Pour autant en termes de durabilité économique, il est très difficile de demander aux stagiaires une participation financière qui couvrirait une partie substantielle des frais de formation, sachant qu'ils doivent souvent se déplacer, se nourrir et trouver un hébergement à leurs propres frais (le Cap Vert est composé de 9 îles habitées) et que le salaire moyen est d'environ 200 € par mois.

Toutefois, les plans et modules de formation ont été adaptés et développés en portugais. Le pool de formateurs a été établi. Une plateforme de formation en ligne devrait rentrer en service en 2023. Ce matériel et ce pool sera toujours une ressource utile aux centrales syndicales qui à l'image de l'UNTC-CS commence à développer ses propres formations.



Les finances en quelques chiffres

224 200 € ont été versés par le MAEE pour le cofinancement des projets. De plus, le MAEE a remboursé à l'ONG 51.650 € pour compenser les frais administratifs de l'ONG de l'année précédente (2021). Solidairement et généreusement, de multiples personnes et organisations que nous mentionnons dans nos remerciements, ont soutenu les projets. Les dons se sont montés à 26 330 €. L'ONG a également profité en 2022 d'une subvention de 56.500 € de la part de l'OGBL et de cotisations des membres de 945 €.

Rappelons que le projet en Bolivie est soutenu par l'ONG luxembourgeoise Niños de la Tierra avec une subvention de 12.000 € versée en 2021.

En 2022, les frais de personnel se sont élevés à 41 997,69 €, les frais liés au cabinet d'audit et au cabinet de fiduciaire à 8.424 € et, l'ONG a versé une cotisation de membre de 2.000 € à Solidar et de 392 € au Cercle de Coopération.

En contrepartie, l'ONG a versé 174 800 € sur le compte du projet en Bolivie, 411 200 € sur le compte du projet au Cap Vert (2 et 3) et 2.500 € sur le compte du projet au Ghana pour l'évaluation finale.

Merci de soutenir à nos côtés l'accès aux droits sociaux des populations les plus vulnérables.

Si vous souhaitez réaliser un don ponctuel, ou un ordre permanent, vous pouvez également procéder à un virement directement depuis votre accès bancaire à internet sur le compte OGBL Solidarité syndicale a.s.b.l.

IBAN: LU54 1111 0828 4810 0000 | BIC: CCPLLULL | communication : rapport 2022

Au terme des dispositions fiscales en vigueur, nos donateurs sont habilités à déduire leurs dons versés aux ONG agréées jusqu'à 20% du revenu imposable à condition que le montant annuel des dons s'élève à au moins 120 euros et ne dépasse pas 1.000.000€.



ONG OGBL
Solidarité syndicale asbl

Adresse postale
ONG ONG OGBL Solidarité Syndicale A.s.b.l.
B.P. 149 L-4002 Esch/Alzette

Bureau/Secrétariat
60, boulevard J.F. Kennedy | L-4170 Esch/Alzette
M. +352 621733497

solidaritesyndicale.lu
ong@ogbl.lu
Membre de solidar.org

R.C.S. Luxembourg F2727